



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors

SAISON 2022/2023

PROCÈS-VERBAL N°38

Réunion du : vendredi 03 février 2023

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COUPES DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F. – saison 2022/2023

Appel à Candidature

Chaque fin de saison est marquée par les finales des Coupes de PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F. des différentes compétitions régionales.

L'organisation de ces manifestations s'effectue en pleine collaboration entre la Ligue, le club et la Mairie d'accueil.

Les clubs souhaitant accueillir ces événements sont invités à faire acte de candidature auprès de la Ligue. Les candidatures sont à adresser au Secrétaire Général.

Nous vous communiquons ci-dessous le planning des finales :

Catégories	Nb de finales	Nb terrains nécessaires	Dates
SENIORS	1	1	Le mercredi 26 avril 2023 en soirée
FEMININES (Seniors F. - U15F - U18F)	9	3	Samedi 10 juin 2023 et Dimanche 11 juin 2023
JEUNES (U14-U15-U16-U17-U18-U20)			
CDM / ANCIENS	2	2	Dimanche 18 juin 2023

SENIORS - CHAMPIONNAT**24576942 – BRETIGNY FCS 1 / DRANCY JA 1 du 05/02/2023 (N3)**

Reprise du dossier.

Réception de l'arrêté municipal informant de l'impraticabilité du terrain d'honneur du 04 au 05 février 2023. Après lecture du courriel de BRETIGNY FCS, la Commission autorise le déroulement du match sur le terrain synthétique n°2.

La Commission demande au club de prendre toutes les dispositions afin d'assurer la sécurité des joueurs et officiels (avant, pendant et après le match).

24555257 – ST BRICE FC 1 / NANTERRE ES 1 du 04/02/2023 (R1/A)

Après lecture du courriel de SAINT BRICE FC, demandant à jouer exceptionnellement le samedi 04 février 2023 à 18h30 sur le terrain n°3, la Commission autorise le déroulement du match sur le terrain synthétique n°3 en cas d'impraticabilité du terrain d'honneur.

Accord de l'ES NANTERRE pour un coup d'envoi à 18h30.

De plus, demande au club de prendre toutes les dispositions afin d'assurer la sécurité des joueurs et officiels (avant, pendant et après le match).

24555256 – NOISY LE GRAND FC 1 / MANTOIS 78 FC 1 du 05/02/2023 (R1/A)

Courriel de NOISY LE GRAND FC et attestation de la mairie de Noisy le Grand indiquant l'indisponibilité du terrain.

La Commission reporte cette rencontre au 26 février 2023.

U20 - CHAMPIONNAT**24577820 – CLAYE SOUILLY S. / AS ARARAT ISSY du 05/02/2023 (R2/B)**

La Commission,

Pris connaissance :

- du courriel de CLAYE SOUILLY pour décaler le coup d'envoi de 15h à 17h et du refus d'AS ARARAT ISSY pour indisponibilité des mini bus après 18h30,
- de la demande de report de CLAYE SOUILLY au 19/02/2023 avec accord d'AS ARARAT ISSY,

Considérant que la demande de report ne s'accompagne d'aucun motif,

Considérant qu'après étude de la programmation des matches sur le terrain n°3 du stade Clément Petit, le match peut se disputer à l'horaire initialement prévu de 15h,

Par ces motifs,

Emet un avis défavorable à la demande de report et maintient la rencontre au 05/02/2023 à 15H, ; étant rappelé que les compétitions régionales sont prioritaires sur celles départementales,

ANCIENS – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**25652042 – LINAS MONTLHERY ESA / RUNGIS US du 19/02/2023**

Demande de report de ce match des deux clubs au 05 mars 2023.

Accord de la Commission.